

République française - Département de la Haute-Savoie
Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Jeudi 20 janvier 2022

Objet : Acompte subvention 2022 Club des Sports

L'an deux mille vingt-deux,
Le 20 janvier à 18 h 45,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Inès NAVILLOD, Marjolaine LEVEQUE, Rozenn DURAND, Julien DELEMONTEX

Magland : Johann RAVAILLER, Laurène CAUL-FUTY, Sabine TOUNA, Sophie DEPOISIER, Kader KHADRAOUI,

Etaient excusés : Jean-Paul CONSTANT, Stéphanie FERRAND, Jeanne VAUTHAY, Peter JULES, Gwenaël RUAU

Inès NAVILLOD a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 12/01/2022

Présents : 9

Date d'affichage : 14/01/2022

Votants : 9

Votes pour : 9

- Votes contre : 0

- Abstention : 0

Monsieur Le Président informe les membres du Comité que, pour permettre au Syndicat Intercommunal de Flaine de verser un acompte sur la subvention du Club des Sports de Flaine, en début d'année 2022, avant le vote du budget primitif 2022, il est proposé de verser la subvention, en janvier 2022, février 2022, mars 2022, avril 2022 sur la base de 7 000 € par mois.

Après le vote du budget primitif 2022, une éventuelle régularisation sera effectuée.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, approuve cette décision.

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER

